



Faculté de Droit et de Science politique
Bâtiment 2, amphithéâtre Albert Vigie, 3ème étage
14 Rue Cardinal de Cabrières

Inscription obligatoire
 Entrée libre dans la mesure des places disponibles

sophie.vernay-delcourt@umontpellier.fr / 04 34 43 30 61

Colloque éligible à la formation continue (7h)

Les avocats s'inscrivent directement auprès de l'EDACS.

Les notaires s'inscrivent directement auprès du Conseil régional des notaires.



COLLOQUE

L'ADOPTION EN 2026

BILAN ET PERSPECTIVES

Jeudi 15 octobre 2026

> **Faculté de Droit et de Science politique**

BÂT. 2 > AMPHI. 2.3.01



PÔLE SCIENCES SOCIALES
 UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

**LABORATOIRE DE DROIT
 PRIVÉ**
 Université de Montpellier

Direction scientifique > Solange Becqué-Ickowicz, Professeur à l'Université de Montpellier

L'ADOPTION EN 2026—BILAN ET PERSPECTIVES

60 ans après la loi de 1966, 30 ans après la loi de 1996

8h45 > Ouverture du colloque par Monsieur Guylain Clamour, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique et présentation de la journée

Matinée

sous la présidence de Madame Catherine Konstantinovitch,
Première présidente de chambre à la Cour d'appel de Montpellier

Propos introductifs : Regards sur l'adoption

- 9h *Regard historique*
> Madame Carine Becharef Jallamion, Professeur à l'Université de Montpellier
- 9h20 *Regard sociologique et démographique*
> Monsieur Jean-François Mignot, chercheur au GEMASS (Groupe d'Étude des Méthodes de l'Analyse Sociologique de la Sorbonne)
- 9h40 *Regard psychanalytique*
> Madame Pascale Barret de Charentenay, psychanalyste
- 10h *Regards sur la jurisprudence de la Cour d'appel de Montpellier*
> Madame Tabatha Pouzache, étudiante du Master Droit civil, Droit des personnes et de la famille de l'Université de Montpellier, promotion 2026
- 10h05 *Regards sur les droits européens*
> Présentation du travail des étudiants du Master 2 Droit civil, Droit des personnes et de la famille de l'Université de Montpellier sur « *L'adoption dans l'Union européenne* ».

Pause café

I - L'adoption, institution de protection d'un enfant abandonné

- 10h45 *La famille d'origine de l'enfant*
> Monsieur Jérémie Houssier, Professeur à l'Université de Reims
- 11h15 *La famille adoptive de l'enfant*
> Madame Nathalie Parent, médiatrice familiale, Présidente d'Enfance et Familles d'Adoption de 2012 à 2020
- 11h45 *L'adoption internationale :*
> Madame Charlotte Guillard, Maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Cocktail déjeunatoire

Après-midi

sous la présidence de Monsieur Christophe Albigès,
Professeur à l'Université de Montpellier, Directeur du Laboratoire de droit privé

II - L'adoption, instrument de reconnaissance de nouvelles familles

- 14h *L'adoption par le beau-parent*
> Monsieur Louis-Frédéric Pignarre, Professeur à l'Université de Montpellier
- 14h30 *L'adoption par le parent d'intention dans le cadre d'une PMA ou d'une GPA*
> Madame Nathalie Baillon-Wirtz, Professeur à l'Université de Reims
- 15h *L'adoption par le parent biologique*
> Madame Solange Becqué-Ickowicz, Professeur à l'Université de

Débats et synthèse de la journée

- 15h30 *Table-ronde et questions*
> Maître Pierre Dauptain, notaire et essayiste, Président de la section famille de l'Institut d'études juridiques du Conseil supérieur du notariat
> Madame Chloé Emonot, généalogiste, ancienne étudiante du Master Droit civil, droit des personnes et de la famille
> Madame Catherine Konstantinovitch, Première présidente de chambre à la Cour d'appel de Montpellier, chambre de la famille
> Maître Kim Linard, avocate au Barreau de Paris, ancienne Présidente de l'association « Racines coréennes »
> Maître Sophie Lombardi, avocate au Barreau de Montpellier
> Madame Nathalie Parent, médiatrice familiale, Présidente d'Enfance et Familles d'Adoption de 2012 à 2020
- 16h30 *Propos conclusifs*
> Madame Marie-Christine le Boursicot, Conseillère honoraire à la Cour de cassation